



Ventes internet virement bancaire

Par Anomoji

Bonjour

Si je vends sur internet (type Vinted, le bon coin?) mais je que réutilise cet argent de mon porte monnaie de chaque compte pour effectuer de nouveaux achats, sans le transférer sur mon compte bancaire, dois je tout de même le déclarer aux impôts? Sachant que les rentrées d'argent n'apparaîtront pas sur mes relevés bancaires?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous devez déclarer spontanément vos revenus. En cas de contrôle, les plateformes communiquent les informations au fisc.